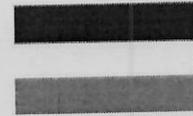




République du
Sénégal

921
Grand-Duché de
Luxembourg



TERMES DE REFERENCE

SESSION DU 1^{er} COMITE DE PILOTAGE 2016 DU PROGRAMME FORMATION ET INSERTIONS PROFESSIONNELLES- SEN/028

Dakar – Mardi 15 mars 2016

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Les principaux défis à relever dans le courant de l'année 2015 s'articulaient autour de la mise en place des conditions optimales pour réaliser les changements souhaités, à savoir :

- Le parachèvement de la relance des organes partenariaux de concertation de la FPT ; démarré en octobre 2014, le processus devait se terminer au cours du troisième trimestre 2015 ;
- Le passage à une exécution nationale intégrale à partir du 1^{er} janvier 2016, une feuille de route a été élaborée et mise en œuvre dès janvier 2015 ;
- Le renforcement des capacités des acteurs ; les différents plans de renforcement de capacités devraient être consolidés à travers le plan unique de RdC du MFPAА lors du dernier trimestre 2015 ;
- La formalisation du dispositif permanent de suivi de l'implantation de l'APC ; la mise en place d'un dispositif permanent de suivi de l'implantation de l'APC aussi bien au niveau central que décentralisé sera effective au cours de l'année 2016 ;
- Le développement des projets de formation et d'insertion (PFI) ; leur introduction dans les établissements publics de FPT sera effective au début du 1^{er} trimestre 2016 ;
- L'implémentation de la démarche qualité ; les mesures prises permettent de garantir l'efficacité et l'efficience du mode de gouvernance des structures de FPT ;
- Le démarrage des travaux de la phase prioritaire des constructions du SEN028 ; après que les études d'avant-projet sommaire pour les constructions de la phase prioritaire aient été validées, l'enjeu était de démarrer les constructions dans le dernier trimestre 2015 ;
- La finalisation de la politique nationale de l'apprentissage rénové ; cette stratégie élaborée au cours de l'année 2015, permet au MFPAА d'assurer son leadership dans ce domaine ;
- La finalisation de la politique de maintenance, en cours, elle garantira au MFPAА la durabilité et la fonctionnalité des infrastructures et équipements ;
- La mise en place d'un dispositif harmonisé d'appui à l'insertion ; en concertation avec les agences du SNU, le MFPAА a entrepris de définir et mettre en place au cours de l'année 2015 un dispositif national harmonisé d'appui à l'insertion au profit des tous les sortis du système de FPT.

En lien avec ces enjeux, des propositions et des recommandations ont été formulées et validées lors des Comités de Pilotage qui se sont tenus en février et octobre 2015. Il s'agissait à travers ces recommandations :

- De diligenter le processus d'autonomisation des établissements de formation pour faciliter

- la mise en œuvre efficace et efficiente des projets de Formation-Insertion ;
- D'appuyer fortement la mise en place et le fonctionnement des organes partenariaux ;
 - De faciliter la concertation et l'harmonisation des interventions, inter et intra sectorielles, des acteurs des composantes bilatérales et multi-bi du PIC III ;
 - De prendre en compte, en plus du taux d'exécution, le taux d'engagement comme indicateur supplémentaire afin de faire ressortir l'état des actions menées et des finances en rapport avec les procédures nationales ;
 - D'organiser dans les meilleurs délais des rencontres de concertation avec les différents démembrés du ministère des finances, pour lever les divers blocages liés à l'exécution nationale ;
 - De poursuivre les réflexions sur le volet infrastructures et proposer des solutions aux difficultés rencontrées, notamment en termes de ressources, tenant compte d'un échéancier prévisionnel fixé au premier trimestre 2016 pour la signature des contrats de travaux de la réalisation des infrastructures retenues au titre de la phase d'urgence et dont la maîtrise d'ouvrage est déléguée à LuxDev ;
 - De faciliter la mise en place et le fonctionnement de la régie d'avance.

C'est dans cette perspective que, durant l'année 2015, les activités du SEN/028 ont été mises en œuvre.

Le premier comité de pilotage 2016 du programme Formation et Insertion Professionnelle du Programme bilatérale de coopération Sénégal-Luxembourg 2013-2017 est organisé dans ce contexte marqué par la mise en œuvre des chantiers importants, en préparation et en attente depuis plusieurs années. Il a pour mission de suivre, d'évaluer et de procéder si besoin aux réaménagements nécessaires dans la logique d'intervention du programme.

II. OBJECTIF ET PRODUITS ATTENDUS

Cette première session de l'année 2016 a pour objectif l'examen et la validation du rapport d'avancement 2015 et la programmation pour l'exercice 2016. Elle se tiendra mardi 15 mars 2016 au Good-RADE (sis sur la VDN).

Produits attendus

Les produits attendus du comité de pilotage SEN/028 sont les suivants :

- la validation du rapport d'avancement 2015 ;
- la validation de la programmation 2016 ;

III. DUREE, PARTICIPANTS, ORGANISATION

Cette 1^{ère} session du Comité de Pilotage 2016 du SEN/028 se déroulera le mardi 15 mars 2016 de 09h00 à 13h00 à Dakar.

Les institutions et organisations suivantes sont invitées à y participer :

Session SEN/028 :

Présidence : MFPAА (SG) + Ambassade GDL

MFPAА : CT n°1, DAGE, CEP, CPM, DFPT, DA, DECPC, CNID, Cellule Genre, ONFP, 3FPT, IA (Matam, Saint Louis, Louga, Fatick, Kaolack, Kaffrine, Diourbel) ;

Equipe SEN/028 : Coordonnateur national, AT + Experts nationaux ;

Autres institutions nationales : MEN (DPRE, coordination PAQUET), MEF (DCEF, DI, IGF), Ministères en charge du Genre et de l'Environnement, Union des Associations des Elus locaux, Représentant Patronat, Union des Chambres des Métiers ;

PTF : ONUDI, PNUD, BIT, AFD, UNESCO, UNICEF (chef de file éducation)

LuxDev : ROF (RR), RDI, RAF, R Infra, COM, S/E

Les conditions de prise en charge des participants seront les suivantes :

Indemnités d'hébergement et de repas (per diem)	
Participants des régions	40 000 FCFA/personne/jour
Chauffeurs des régions	20 000 FCFA/personne/jour
Indemnités de transport pour les résidents des régions	
Véhicule de service - Forfait	120 FCFA/km/véhicule
Transport public	50 FCFA/km/véhicule
Frais de déplacement pour les résidents de Dakar	
Forfait unique	5 000 FCFA/personne/jour



République du
Sénégal

Grand-Duché de
Luxembourg



**SESSION DU 1^{er} COMITE DE PILOTAGE 2016
DU PROGRAMME FORMATION ET INSERTION
PROFESSIONNELLES – SEN/028**

Dakar – Mardi 15 mars 2016

HEURES	ACTIVITES	RESPONSABLE
09h00 – 09h30	Accueil - installation des participants	BAT/COM
PROTOCOLE		
09h30 – 09h35	Mot de bienvenue du Coordonnateur National du SEN/028	Coordonnateur National du SEN/028
09h35 – 09h40	Allocution du co-président de séance	Représentant du Bureau de la Coopération luxembourgeoise
09h40 – 09h45	Allocution du Président de séance	Secrétaire général du MFPA
MAIN COURANTE		
09h45 – 10h00	Présentation des participants (tour de table)	Participants
10h00 – 10h05	Lecture et approbation de l'ordre du jour	Président
EXPOSES		
10h05 – 10h15	Suivi des recommandations des sessions précédentes	Coordination SEN/028
10h15 – 10h35	Présentation du rapport d'avancement 2015	Coordination SEN/028
10h35 – 10h50	PAUSE CAFE	
10h50 – 11h10	Présentation de la Programmation 2016	Coordination SEN/028
11h10 – 11h30	Présentation des appuis multi-bi 2015 et 2016	PNUD, ONUDI, BIT
11h30 – 12h15	Discussions	Participants
CLÔTURE		
12h15 – 12h25	Synthèse générale, recommandations et conclusions	Président
12h25 – 12h30	Clôture	Président et Co-président